

# BATIR PEINTURE DEPOLLUANTE MAT

Peinture de décoration



## Définition

Peinture dépolluante acrylique pour la décoration intérieure, sans odeur.

## Destination

Peinture pour intérieur, destinée à toutes vos pièces d'habitation et hall à grande circulation. Les supports adéquats sont les enduits de préparation, le plâtre et ses dérivés, les menuiseries, les papiers peints, les anciennes peintures adhérentes et le fer recouvert d'un primaire anti-rouille.

## Propriétés

- Excellent pouvoir garnissant.
- Capte et détruit le formaldéhyde, l'un des principaux polluants de l'air intérieur
- Grande facilité d'application.
- Haut pouvoir couvrant.
- Grande blancheur.
- Lessivable

## Mise en œuvre

Elle devra se faire conformément au DTU 59.1.

### Préparation

- Les supports seront propres et sains.
- Les anciennes peintures seront convenablement lessivées.
- Les parties métalliques seront protégées par une couche de primaire antirouille.

### Application

- Bien mélanger avant application.
- Sur fonds cohérents, appliquer deux couches.

#### Brosse et rouleau

- Diluer de 0 à 5 %.

#### Airless

- Diluer de 8 à 12 %.
- Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C.

### Diluant

Eau.

## Caractéristiques techniques

### Aspect du film

Mat poché fin.

### Brillant spéculaire

Inférieur à 2 sous 60°.

### Teintes

Blanc, pastel série 1 et foncé série 2. Peut se teinter avec des colorants universels. Ne pas dépasser la dose de 3 %.

### Conditionnement

2,5 litres et 10 litres.

### Liant

Copolymère acrylique.

### Densité

1,60

### Séchage

(à 23°C, H.R. : 50 %)

- Hors poussières : 15 min.
- Sec : 30 min.
- Recouvrable : 3 heures.

### Extrait sec

En poids : 64 %.

En volume : 43 %.

### Conservation

- En emballage d'origine (non ouvert) : 24 mois.
- À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.

### Rendement

Suivant la porosité du support : de 8 à 10 m<sup>2</sup>/l.

## Caractéristiques réglementaires

### Classification

#### AFNOR

NF T 36-005 - Famille I classe 7b2

### Écolabel

#### Numéro d'enregistrement

FR/044/026

#### Numéro de licence

026/23/1

### Règlementation COV

Valeur limite UE pour ce produit (cat A/a) : 30 g/l. Ce produit contient moins de 5 g/l de COV.

### Assurance

Est assuré au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.

### Hygiène et sécurité

Contient des produits biocides: contient C(M)IT/MIT (3:1), 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one. Peut produire une réaction allergique. Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

### Déchets

Ne pas jeter l'emballage et les résidus à l'égout, dans la nature ou avec les ordures ménagères. Contactez les services locaux pour les modalités d'élimination des déchets de peintures selon la réglementation en vigueur.

Code CED : 08 01 12



\*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Pour de plus amples informations, merci de consulter notre fiche de données de sécurité.

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance lumineuse Y est supérieur à 35. Les données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.

reca

peintures

RECA S.A.S.  
94 route de Toulouse F-31190 AUTERIVE  
Tél. : +33 (0)5 61 50 55 50  
www.reca.tm.fr  
contact@reca.tm.fr